



Besançon, le 24 septembre 2012

## Enquête à Jougne sur les déplacements transfrontaliers

---

Afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des automobilistes qui franchissent le poste frontière de Jougne aux heures de pointe, les services de l'État lancent une enquête. Un questionnaire papier sera distribué le jeudi 27 septembre entre 5 et 8 heures au poste frontière de Jougne par des agents de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Franche-Comté et du CETE (Centre d'Etudes Techniques) de Lyon. Ce questionnaire sera également accessible sur un site internet dédié, à l'adresse <http://www.frontaliers-jougne.fr>.

En effet, les travailleurs frontaliers qui transitent par ce poste frontière sont confrontés quotidiennement à des problèmes de congestion du trafic aux heures de pointe. La réduction de ces encombrements fait partie des pistes d'amélioration de la mobilité, identifiées par le schéma des mobilités transfrontalières élaboré par la Conférence TransJurassienne (CTJ), une instance de coopération franco-suisse, qui réunit le Conseil régional de Franche-Comté, la préfecture de la région Franche-Comté et les cantons suisses de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

**Contact :**

DREAL Franche-Comté – 17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 21 67 00 – Fax : 03 81 21 69 99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : [patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

site internet : [www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

Communiqué de presse